



**Doc. 15519**

02 mai 2022

## **Catastrophe humanitaire provoquée par l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe**

### **Proposition de résolution**

déposée par M. Emanuelis ZINGERIS et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

L'agression russe non provoquée contre l'Ukraine a des conséquences dévastatrices pour la population ukrainienne et des effets négatifs disproportionnés sur les personnes appartenant à des groupes vulnérables, dont les femmes et les enfants, les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap.

Le monde est choqué et consterné par les atrocités massives, les violations du droit humanitaire et des droits de l'homme qui auraient été commises par les forces armées russes à Boutcha, Borodianka, Irpen, Hostomel, Ivankiv et Marioupol et les bombardements constants d'autres localités en Ukraine.

Nous sommes gravement préoccupés par les assassinats ciblés, les disparitions forcées, l'enlèvement de civils, y compris de journalistes et de responsables locaux, les violences sexuelles et fondées sur le genre, la traite, la torture, l'exploitation sexuelle, le viol et les autres brutalités auxquelles font face les civils ukrainiens, en particulier les femmes et les enfants dans les territoires ukrainiens temporairement occupés par les forces armées de la Fédération de Russie. La guerre en Ukraine a entraîné le déplacement de plus de quatre millions d'enfants dont la plupart ont perdu leurs parents ou des proches.

La Fédération de Russie doit cesser immédiatement et sans condition ses actions militaires et retirer toutes ses troupes de l'ensemble du territoire de l'Ukraine dans ses frontières et eaux territoriales internationalement reconnues. La communauté internationale doit apporter son plein soutien à l'Ukraine et à sa population. À cet égard, elle doit veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour faire suite au rapport élaboré dans le cadre du mécanisme de Moscou de l'OSCE.

L'Assemblée parlementaire doit appuyer toutes les mesures pour veiller à ce que les forces armées russes et leur complice, le Bélarus, qui violent les droits humains et le droit international humanitaire, répondent de leurs actes, sachant que la Russie mène une campagne de désinformation honteuse afin de dissimuler les faits. L'Assemblée doit faire en sorte qu'il existe des mécanismes internationaux appropriés d'établissement des responsabilités pour que tous les auteurs soient appelés à répondre de leurs actes.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC  
ABRAHAM Knut, Allemagne, PPE/DC  
ANDRIKIENĖ Laima Liucija, Lituanie, PPE/DC  
BAUMANE Krista, Lettonie, ADLE  
BUDRIKIS Uldis, Lettonie, PPE/DC  
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC  
GADIRLI Erkin, Azerbaïdjan, CE/AD  
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD  
KALJULAIID Raimond, Estonie, SOC  
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC  
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD  
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE  
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC  
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, CE/AD  
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE  
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC  
NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CE/AD  
NORKIENĖ Aušrinė, Lituanie, SOC  
SAVICKAS Lukas, Lituanie, SOC  
TABAKU Jorida, Albanie, PPE/DC  
TAMAŠUNIENĖ Rita, Lituanie, CE/AD  
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC  
ZAHARIEVA Ekaterina, Bulgarie, PPE/DC

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts